



Accueil sur rendez-vous

Un rendez-vous manqué pour le dialogue.

A l'occasion du CTL du 29 septembre la Direction a fait semblant de vouloir de faire s'exprimer les élus sur le principe du déploiement de « l'accueil sur rendez-vous » sans présenter de réel projet et sans étude. Les élus CGT sont largement intervenus pour demander le report et l'ouverture d'une véritable concertation autour d'éléments concrets. En raison du vote unanime contre, la Direction a convoqué un nouveau CTL ce 16 octobre sans modifier ou enrichir son « projet ». La CGT a pris l'initiative de contacter les autres organisations en proposant une réponse commune. Un texte a ainsi été adressé à la Direction, reprenant la demande déjà présentée lors du CTL initial ... nous attendons la réponse !

ENREGISTREMENT

« Chef d'oeuvre » en péril

Le transfert de l'enregistrement et la mise en place du SPFE auront donné lieu à un scénario très improbable où le manque d'anticipation/préparation aura côtoyé le manque de respect envers les personnes (agents et contribuables) et les missions. Pour une réforme voulue par l'Administration de longue date, cela fait beaucoup. La CGT dès le soir du transfert a fait part d'une situation inquiétante et non admissible (il en était ainsi du prélèvement d'un emploi et des fauteuils neufs) sur la mission malgré un très important renouvellement de l'équipe.

Lors du CTL du 29/09, nos élus sont intervenus avec fermeté, contraignant l'Administration à s'engager à étudier un renforcement de l'équipe.

Reste un épisode tristement déconcertant et à œuvrer pour que « l'étude » ne se perde pas dans les stratosphères de nos stratégies locaux.

Nous saurons le leur rappeler.

PPCR

p't'être ben qu'oui ... mais surement pas

Après avoir indiqué qu'il ne s'appliquerait pas, puis que si mais qu'il fallait revoir, le gouvernement fait savoir que trop cher ...

Après l'annulation des mesures salariales pourtant chiches et la réactivation du gel du point d'indice, toute reconnaissance du travail des agents est en panne : injuste et méprisant.

CSG pas d'impact, enfin ...

Compensation ! Le mot a été lâché Oui, mais laquelle ? Au temps joyeux de la Communication, ce qui est dit est parfois moins important que ce qui ne l'est pas. Outre que le terme « intégrale » n'a pas été ajouté, il apparaît que la compensation sera partielle et transitoire. Les « entrants » en seront privés et les « anciens » bénéficieront à priori d'une indemnité sur laquelle viendra s'imputer tout gain indiciaire (changement d'échelon par exemple).

Les fonctionnaires sont vraiment des enfants gâtés !

MUTATIONS :

ne bougez plus, ils s'occupent de tout !

Quoi de pire que d'imposer une régression en prétendant vouloir le bien de ses ouailles. Certes l'exercice est à la mode mais cela ne rend pas le procédé plus respectueux. Si nous étions demandeurs d'une évolution des règles, le projet présenté prend le contre-pied de nos propositions et des intérêts des personnels. Le DG prétend par ailleurs renforcer le dialogue social alors que des décisions récentes privent les élus des moyens d'exercer pleinement leur mandat et marquent un désintérêt pour un réel dialogue social.

... organisons le mouvement ... social !